

LArc
CATALOGUE DES MESURES D'INSERTION SOCIALE

Catégorie MIS (art. 2 RELASoc)	UTILITE SOCIALE	Diese Eingliederungsmassnahme wird nur auf französisch durchgeführt. Cette MIS n'est organisée qu'en français.
Intitulé de la mesure	Observation des ressources socio-professionnelles.	
Code Genre MIS *	635	

Activité

Description de l'activité	: Cette activité (1) consiste à participer aux tâches de voirie et d'entretien assurées par la Commune. Il peut s'agir de l'entretien de la voie et des lieux publics (places, routes et autres voies d'accès) ou de l'élimination des déchets comme de l'embellissement du village.
Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire	: Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif d'accomplir des tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques et psychologiques du bénéficiaire ainsi que de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre également au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socio-professionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et sur la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement élaboré durant la période de MIS en collaboration avec l'ORP.
Moyens et méthodes	: Participation à une ou plusieurs des activités proposées par le service communal. Observation et évaluation entre le bénéficiaire, le tiers organisateur et le service social régional.
Profil des bénéficiaires	: Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches proposées, ayant un bon rapport avec autrui, quelques compétences manuelles et aimant le travail en plein air.
Encadrement	
- Personnel	: M. Jean-Luc Pochon, responsable de la voirie.
- Equipement	: Les habits de travail ne sont pas fournis. Fourniture d'un gilet de sécurité.
Conditions de participation	: Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement et le service social régional.
Capacité d'accueil	: 1 pers. Max
Coût de revient par bénéficiaire	: Fr. 50.-/bilan (initial, intermédiaire, final)

(Frais d'org., art. 32a let. a / 34 LASoc)

Lieu	- Localité : Dompierre	- District : Broye
	- Adresse : Administration communale	
Modalités	- Durée : 3 à 6 mois max.	
	- Dates : _	
	- Fréquence : 5 demi-journées par semaine maximum, modulables en fonction de l'activité, de la saison et du contexte.	
	- Horaire : Selon entente avec le service communal	
	- Taux d'activ. : 50%	

Tiers

Organisateur : Administration communale de Dompierre

Adresse	: Le Bastillon 2	Tél.	: 026/675 25 55
No postal / Localité	: 1563 Dompierre	Fax	: 026/675 25 55
Responsable du projet	: M. Jean-Luc Pochon	E-mail	: dompierre@bluewin.ch
Personne de référence	: M. Laurent Jacot	Type de tiers organisateur	: Organisme prestataire (2)
Mission de l'organisme	: Administration des tâches publiques des collectivités communales.		
Remarques	: (1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASoc, cf. circulaire du 1er avril 2000). (2) La commune de Dompierre doit prendre en charge la couverture accident LAA (cf. circulaire du 1er juillet 2003).		